Rec. 20-05-88

Proposta aprovada de reunião ONG's europeias em Abril/Maio 88

TL 926

RECOMMANDATION Nº 1

Titre: **Timor Oriental**

Délégation nationale: Portugal

A) Considérant la résolution approuvée par le Parlement européen le 10 mars dernier en faveur du "retrait des forces indonésiennes du territoire du Timor Oriental et (du) respect des droits fondamentaux de son peuple, y compris le droit à l'autodétermination";

B) Considérant que l'aide internationale au peuple du Timor Oriental, lorsqu'elle est canalisée par le Gouvernement de Djakarta ou des organisations indonésiennes, favorise le renforcement d'une intégration politique que le peuple timorien et l'ONU continuent de refuser;

C) Considérant que les organisations humanitaires autorisées à travailler au Timor Oriental ne peuvent le faire dans des conditions satisfaisantes pour un territoire occupé;

D) Considérant que la Banque Mondiale finance le programme de Planification Familiale imposé spécialement à la population timorienne et un programme de migration indonésienne (appelé transmigration) qui favorise une nouvelle colonisation;

La XIVème Assemblée Générale des ONG européennes, réunie à Bruxelles du 18 au 21 avril 1988:

1) Appuie la résolution du Parlement européen du 10 mars et "exhorte les Etats membres de la Communauté européenne à développer une action politique qui contribue au retrait des forces indonésiennes du territoire du Timor Oriental et au respect des droits de son peuple, y compris le droit à l'autodétermination";

2) Demande que les aides internationales au peuple du imor Oriental ne soient plus canalisées par des organisations indonésiennes sans l'accord préalable des destinataires, mais que soient recherchés des partenaires dans le territoire, ayant la confiance de la majorité des Timoriens;

3) Demande aux organisations humanitaires travaillant au Timor Oriental de faire valoir la position de l'ONU et d'exiger que l'aide humanitaire soit contrôlée et mise en oeuvre par des partenaires indépendants de l'Etat indonésien;

4) Prie la Banque Mondiale de retirer son appui au programme indonésien de Planification Familiale pour le Timor Oriental et à l'immigration indonésienne vers le territoire;

5) Prie le Comité de Liaison de suivre ce sujet et d'informer du contenu de cette résolution les organismes concernés par celle-ci, notamment le Parlement européen, la Commission de la CE, l'ONU, la Banque Mondiale, l'UNICEF, le CICV et le CRS.